



LE CICR EN ACTION



CICR

EN BREF



QUI NOUS SOMMES

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire basée en Suisse et l'organe fondateur du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (1863). Ce Mouvement se compose du CICR, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le CICR dispose d'un mandat que lui a conféré la communauté internationale: être le gardien et le promoteur du droit international humanitaire.

Nous travaillons dans le monde entier pour venir en aide aux personnes victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence.

CE QUE NOUS FAISONS

- Veiller à ce que les civils qui ne participent pas aux hostilités soient épargnés et protégés
- Visiter les prisonniers de guerre et les détenus de sécurité
- Transmettre des messages entre les proches séparés par un conflit armé et réunir les familles dispersées
- Aider des personnes à retrouver des proches disparus
- Offrir des services de santé de base ou en faciliter l'accès
- Fournir des vivres, de l'eau potable, des installations d'assainissement et des abris pour répondre à des besoins urgents
- Promouvoir le respect du droit international humanitaire
- Surveiller le respect du droit international humanitaire et contribuer au développement de cette branche du droit
- Contribuer à réduire les effets des mines et des débris de guerre explosifs sur les populations
- Aider les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à se préparer et à faire face aux conflits armés et autres situations de violence

COMMENT NOUS TRAVAILLONS

Les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, qui sont des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, guident notre action et nous permettent de remplir notre mission humanitaire: protéger la vie et la dignité des victimes de guerres ou de situations de violence interne et leur apporter une assistance. Pour ce faire, nous maintenons un dialogue avec l'ensemble des parties à un conflit. Nous soutenons les efforts des porteurs d'armes pour respecter le droit international humanitaire ou d'autres règles essentielles visant à protéger les personnes dans des situations de violence.

Nous visitons les prisonniers de guerre et les détenus de sécurité, et les enregistrons pour empêcher leur disparition. Nous collaborons avec les autorités pour faire en sorte que les personnes privées de liberté soient traitées avec humanité et conformément aux normes internationales reconnues, qui interdisent notamment la torture et les autres formes de mauvais traitements.



Carlos Pios/CICR



Marko Kojic/CICR

OÙ NOUS TRAVAILLONS

Notre présence dans le monde évolue pour faire face aux conflits armés et autres situations de violence. Nous disposons actuellement de bureaux dans 80 pays et comptons plus de 11 000 collaborateurs à travers le monde.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez notre site Internet **www.cicr.org**. Adressez-vous à la délégation du CICR la plus proche de chez vous ou à votre Société locale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

Commandez notre catalogue de publications et de films directement en ligne sur notre site Internet ou en nous écrivant à l'adresse suivante :



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T + 41 22 734 60 01 **F** + 41 22 733 20 57
E-mail : shop@icrc.org
www.cicr.org
© CICR, février 2010